

RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE POUR L'OBJECTIF « COOPÉRATION TERRITORIALE EUROPÉENNE » 2021

Résumé à l'attention des citoyens



RAPPORT DE MISE EN ŒUVRE 2021 DU PCIA : RESUME CITOYEN

1	QU'EST-CE QUE LE PCIA ?	1
2	POURQUOI CE RESUME CITOYEN ?	2
3	LES TEMPS FORTS DE 2021	2
4	ET POUR EN SAVOIR PLUS	4



1 QU'EST-CE QUE LE PCIA ?

UN PROGRAMME EUROPEEN POUR FAVORISER LA COOPERATION SUR LE PLATEAU DES GUYANES

Le Programme de Coopération Interreg Amazonie (PCIA) participe au développement intégré de la Guyane française et de ses voisins du Plateau des Guyanes – le Suriname, le Guyana, l’Amapá, le Pará et l’Amazonas. Il est issu d’un travail collaboratif, mené par la Collectivité Territoriale de Guyane et ses partenaires, tant en Guyane (État et Centre National d’Etudes Spatiales) que dans les États partenaires (Suriname, États brésiliens du Pará, de l’Amapá et de l’Amazonas et Guyana). Les partenaires institutionnels, mais aussi la société civile (acteurs socio-économiques, environnementaux, scientifiques, culturels, etc.) des différents territoires ont été consultés afin que ce Programme soit le reflet des stratégies et des besoins des acteurs du territoire.

Le Programme de Coopération Interreg Amazonie 2014-2020 a été adopté le 30 novembre 2015. Il s’agit du deuxième programme Interreg sur la zone, qui intègre également depuis cette programmation le Guyana.

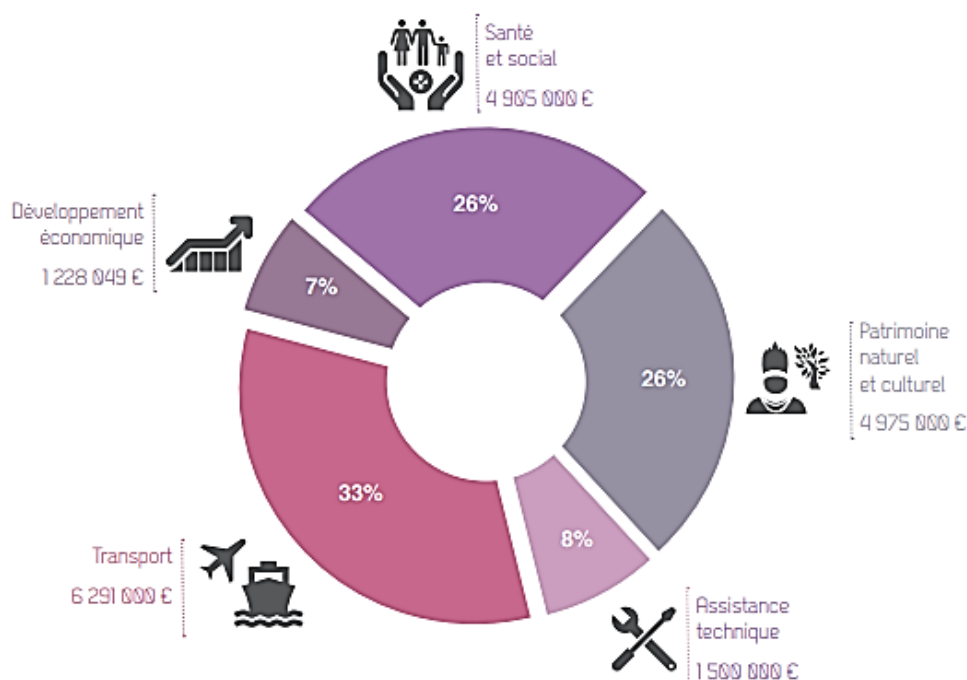
UN BUDGET EUROPEEN DE PRES DE 19 MILLIONS D’EUROS POUR REpondre AUX PROBLEMATIQUES PARTAGEES DU TERRITOIRE

Le PCIA permet le financement de projets menés conjointement de part et d’autre des frontières, grâce au soutien du Fonds européen de développement régional pour la coopération territoriale européenne (FEDER-CTE). Il bénéficie d’une **enveloppe FEDER-CTE de 18,9 millions d’euros** répartie à 75 % sur un volet transfrontalier (TF : Guyane, Suriname et Amapá) et à 25 % sur un volet transnational (TN : Guyane, Suriname, Amapá, Pará, Amazonas et Guyana).

Sa stratégie s’articule autour de 8 axes thématiques et 2 axes dédiés à l’assistance technique. Les enjeux liés aux transports, aux problématiques santé et social et au patrimoine naturel et culturel concentrent chacun près d’un tiers des financements FEDER-CTE disponibles pour le territoire, les transports représentant l’axe majoritaire.

1

Répartition de la maquette FEDER-CTE du PCIA 2014-2020



UN PROGRAMME GERE PAR LA CTG EN LIEN AVEC LES PARTENAIRES DU PCIA

La Collectivité territoriale de Guyane (CTG) est l'autorité de gestion du PCIA 2014-2020.

Le Secrétariat Conjoint est assuré par le Pôle Affaires Européennes (PAE) de la CTG ; les trois directions du PAE (pilotage, instruction, gestion) comprennent ainsi des services interconnectés dédiés à la mise en œuvre du programme. Le PAE assure également la communication sur le programme.

Les partenaires des pays tiers (CARIFORUM¹, Suriname, Amapá, Amazonas, Pará et Guyana) – au même titre que les partenaires français (CTG, Services de l'État, CNES) – votent l'approbation, l'ajournement ou le rejet définitif de toute demande de subvention au titre du PCIA. Ils sont impliqués dans le suivi de la mise en œuvre du Programme.

Les partenaires français sont également des cofinanceurs. Grâce à eux, les porteurs de projets de coopération disposent donc d'une enveloppe de près de 27 millions d'euros dans le cadre de ce Programme.

2 POURQUOI CE RESUME CITOYEN ?

En Europe, pour chaque programme INTERREG un rapport annuel de mise en œuvre doit être élaboré et transmis à la Commission européenne. Ces rapports annuels sont accessibles au public. Ils sont complétés par des résumés à l'intention des citoyens leur permettant d'avoir un aperçu rapide des principaux éléments contenus dans ces rapports et d'être informés de l'avancement du programme.

En vertu de l'article 50, Paragraphe 9, du règlement (UE) no 1303/2013, un résumé du contenu des rapports annuels et du rapport final de mise en œuvre à l'intention des citoyens est mis à la disposition du public. Il présente le contenu du rapport annuel et du rapport final de mise en œuvre, doit être mis à la disposition du public et transféré dans un fichier séparé sous la forme d'une annexe au rapport annuel et au rapport final de mise en œuvre.

3 LES TEMPS FORTS DE 2021

UNE MISE EN ŒUVRE STRATEGIQUE ININTERROMPUE GRACE A LA DEMATERIALISATION

L'année 2021 s'est caractérisée par :

- **Le maintien des échanges à distance**, en raison de la crise sanitaire mais également pour faciliter l'implémentation du programme en Guyane et dans le reste du Plateau des Guyanes. Le Comité de suivi annuel s'est tenu *via* visioconférence, en présence des partenaires Brésiliens, Surinamais et Guyaniens ainsi que des partenaires francophones du PCIA.
- **La poursuite des réunions dites « portefeuille »** afin de mettre toutes les parties prenantes au même niveau d'information sur l'avancement du programme et des projets. Grâce à elles, les porteurs de projets ont bénéficié d'un accompagnement individualisé afin d'optimiser l'élaboration et la mise en œuvre de leurs opérations.
- **L'amorce des travaux de modification du PCIA 2014-2020**, dans le but de garantir l'adéquation du programme aux problématiques et besoins de la zone de coopération dans un contexte de crise économique et sanitaire.

¹ Forum Caribéen des États de l'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP)

- **La préparation de la programmation 2021-2027**, par le biais d'ateliers thématiques dématérialisés, rassemblant l'ensemble des partenaires locaux, sur les orientations stratégiques du futur PCIA.

UN BOND DANS LA PROGRAMMATION ET LES PAIEMENTS

Au 31 décembre 2021, le taux de programmation atteint près de 94% avec 24 projets en cours de réalisation pour un **coût total de 25 412 132 €** (dont 16 421 661 € de FEDER-CTE, ou 87% de l'enveloppe EU).

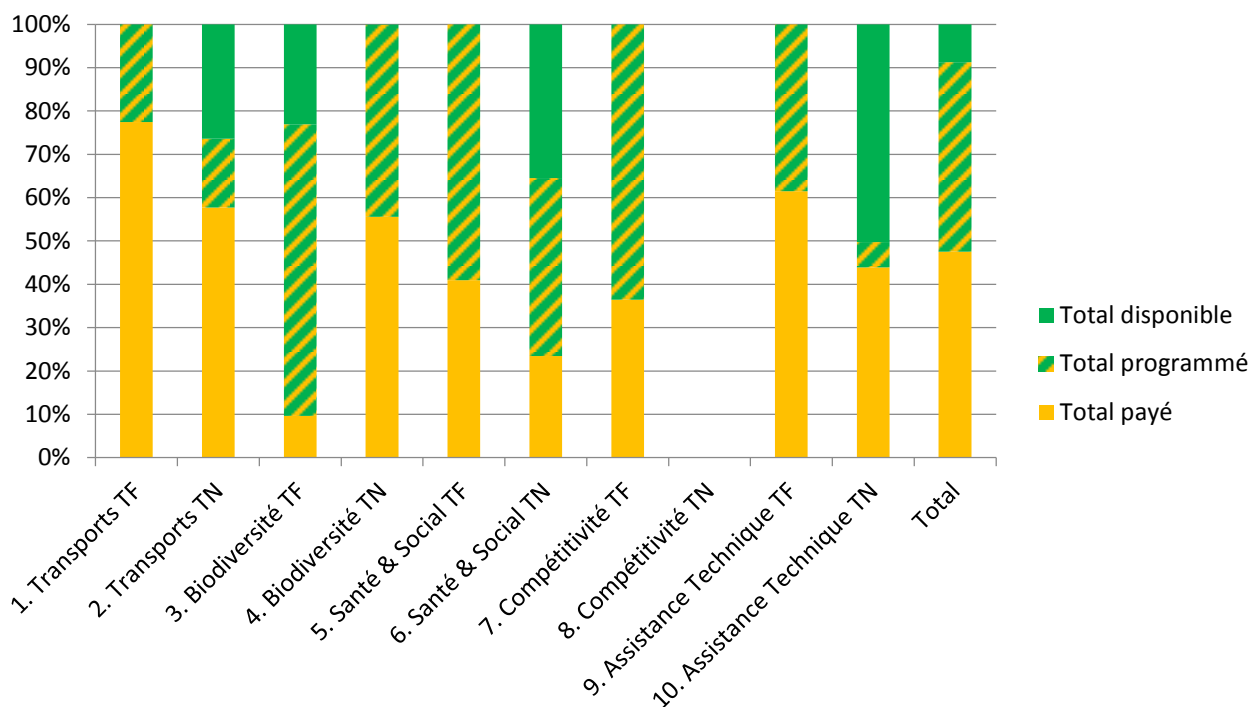
Quatre projets ont été sélectionnés pour plus d'1,2 millions d'euros (UE), par le biais de trois consultations écrites en février, avril et octobre 2021.

Tous les axes thématiques du PCIA sont désormais sollicités – à l'exception de l'axe 8 dédié à la compétitivité des entreprises en zone transnationale pour lequel des limites infrastructurelles et opérationnelles sont à prendre en compte. En effet, il reste encore difficile pour les entreprises régionales de se lancer dans une démarche de coopération économique, lorsque les échanges commerciaux sont restreints à la fois par la crise sanitaire, les crises économiques et par des différences de normes et de pratiques (assurances, transports de marchandises, etc.).

Le montant des paiements aux bénéficiaires (part FEDER-CTE) s'élève à 8 583 939 €, ou environ 45% de l'enveloppe UE disponible ; soit près de cinq fois plus qu'en 2020. Cette augmentation significative s'explique aussi bien par la priorité donnée au traitement des demandes de paiement et de solde – en prévision de la clôture de la programmation 2014-2020, que par le rythme de mise en œuvre de projets subventionnés. En effet, la nature des projets de coopération fait que les résultats ne deviennent véritablement mesurables qu'à la fin de leur période de réalisation.

Les bénéficiaires ont, par ailleurs, tiré parti de la disponibilité des agents du Service Conjoint pour optimiser leurs remontées de dépenses.

État d'avancement général du PCIA²



² La sur-programmation des axes 1, 5 et 9 n'est pas prise en compte, dans la mesure où la maquette budgétaire du PCIA sera adaptée pour l'absorber.

Les thématiques les plus performantes sont l'amélioration des transports et problématiques sanitaires et sociales en zone transfrontalière.

La CTG a effectué un transfert des enveloppes peu ou pas sollicitées vers les axes thématiques les plus performants, afin d'optimiser l'utilisation des fonds européens dans la zone de coopération. Cette modification, validée en 2022, permet ainsi de garantir une réponse adaptée et actualisée aux problématiques de la zone de coopération.

La nouvelle répartition budgétaire entre les axes prioritaires du Programme, et la qualité des projets mis en œuvre, annonce l'atteinte des objectifs de performance de 2023.

4 ET POUR EN SAVOIR PLUS

L'ensemble des informations sur le PCIA 2014-2020, et plus largement sur les programmes européens gérés par la CTG, est consultable sur :

- <http://europe-guyane.fr/europe/>
- <https://www.ctguyane.fr/cat/fonds-europeens/>
- <https://fr-fr.facebook.com/pg/EuropeEnGuyane/>
- @EuropeEnGuyane

4



Liste des projets programmés depuis 2015

AXE	BENEFICIAIRE CHEF DE FILE	INTITULE DU PROJET	COUT TOTAL €	FINANCEMENT FEDER-CTE €	PARTENAIRES IMPLIQUES ET OBJECTIFS
1. Transports TF	CTG	Nouveau bac sur le Maroni	5 000 000	3 500 000	La construction et la mise en service du bac La Gabrielle 2 implique la Guyane et le Suriname. Le porteur, la CTG, est en partenariat avec le Ministère des Affaires Étrangères du Suriname. Le nouveau bac amphidrome permettra à un plus grand nombre de personnes et à une plus grande quantité de marchandises de franchir le Maroni en sécurité. L'objectif est d'améliorer les échanges entre la Guyane et le Suriname et, plus largement, de densifier les échanges à l'échelle du Plateau des Guyanes
	CCOG	Aménagement des berges – phase 2	3 230 000	2 480 000	La phase 2 des travaux du franchissement du Maroni implique la Guyane et le Suriname. Plusieurs aménagements sont prévus : la création et l'installation de 4 Ducs-d'Albe, la création d'un ensemble d'amarrage, la création d'une rampe bétonnée et des aménagements complémentaires des accès à la zone de réception et des abords
	GMPG	Port sec du Pont de l'Oyapock	500 000	350 000	Le projet prévoit de créer un terminal intermodal transfrontalier afin de faciliter le transbordement de marchandises maritimes vers des destinations terrestres, après la mise en service du Pont de l'Oyapock. Sont impliqués des partenaires issus du Pará et de l'Amapá.
2. Transports TN	GPMG	Etude de cabotage interrégional	240 000	168 000	L'étude de cabotage interrégional implique la Guyane, l'Amapá et le Pará. L'objectif de l'étude est d'examiner les possibilités de mise en œuvre d'un dispositif de cabotage maritime permettant de desservir les différentes zones d'activités portuaires situées sur le littoral du Plateau des Guyanes.
		Conférences des ports du Plateau des Guyanes	66 000	46 200	Cette conférence devrait permettre de fédérer l'ensemble des ports de la zone de coopération, dans le but de structurer et d'optimiser la desserte de marchandises sur la côte atlantique du Plateau des Guyanes (faisant suite aux résultats de l'étude de cabotage interrégional).
3. Nature et Cultures TF	CIRAD	Açais'Action	1 007 219	754 918	Le projet implique l'ensemble des partenaires transfrontaliers. L'objectif est d'accompagner les acteurs de la filière wassaï pour valoriser cette ressource spécifique et les savoirs locaux qui y sont attachés, développer des pratiques agro-écologiques et consolider des marchés de qualité, source d'une dynamique économique innovante.
	OIEau	Bio-Plateaux	1 231 640	893 845	Bio-Plateaux implique l'ensemble des partenaires transfrontalier et a pour but de préserver et de valoriser les espaces hydrographiques transfrontalier, dans un contexte de croissance économique et démographique ainsi que de changement climatique.
	IRD	PROGYSAT	1 381 834	682 513	PROGYSAT a pour but d'améliorer l'observation satellitaire du Plateau des Guyanes par le biais d'une coopération technique et scientifique renforcée, appliquée principalement au suivi et à la protection des patrimoines naturels. Il implique des partenaires issus de l'ensemble du Plateau des Guyanes.
	SAS SOLAMAZ	PROGRESI – Gestion Régionale d'électricité en sites isolés	342 450	96 735	PROGRESI ambitionne d'améliorer la qualité de vie des populations amérindiennes isolées de la Vallée de l'Oyapock, à travers la mise à disposition d'outils adaptés et faciles à prendre en main pour la production d'électricité renouvelable.

4. Nature et Cultures TN	PAG	RenfoRésAP	662 000	491 600	Ce projet implique le Guyana et le Suriname. Il a pour but de renforcer la résilience des écosystèmes du Plateau des Guyanes à l'horizon 2030 et leurs contributions au développement durables dans un contexte de changement climatique.
	WWF	ECOSEO	1 302 586	722 520	ECOSEO implique le Suriname, le Guyana et l'Amapá. Son objectif est de renforcer les liens de coopération dans la région, en matière de connaissances et de méthodes d'analyse des services écosystémiques.
5. Sanitaire et Social TF	CHAR	MALAKIT	1 499 025	703 525	Le projet « MALAKIT » concerne la Guyane, le Suriname et l'Amapá. L'objectif est de mettre en œuvre une stratégie innovante conjointement avec le Brésil et le Suriname pour faciliter l'accès aux traitements antipaludiques des populations vulnérables en Guyane.
	CHOG	Coopération transfrontalière en santé	790 380	448 759	Le projet « Coopération transfrontalière en santé » concerne la Guyane et le Suriname. Son porteur est le Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais (CHOG). L'objectif est d'améliorer le niveau de santé des populations du bassin du Maroni via un meilleur accès aux soins et des actions de prévention de meilleure qualité.
	CHAR	Oyapock, Coopération, Santé	2 171 405	914 820	Le projet implique l'Amapá, et a pour but de renforcer les compétences des professionnels et des acteurs publics locaux dans l'éducation à la santé reproductive et sexuelle. Il propose une prise en charge clinique intégrée des populations vulnérables, tout en améliorant la prévention
	CHAR	MaHéVi	796 729	403 305	MaHéVi implique le Suriname et prévoit d'étudier, de manière transversale, la prévalence des infections hépatiques et du VIH au sein des populations adultes du Maroni (Ouest de la Guyane)
	SDIS 973	Coopération transfrontalière en sécurité civile	503 875	377 906	Ce projet a pour but d'améliorer la sécurité civile en Guyane, au Suriname, au Guyana et en Amapá par le biais de formations et d'échanges entre les corps de pompiers des différents territoires.
	CHAR	MALAKIT NEXT	321 760		Faisant suite à MALAKIT, ce projet prévoit d'étendre le champ d'application de la stratégie de lutte antipaludique vers les populations isolées et vulnérables du Brésil et du Suriname (partenaires du projet).
6. Sanitaire et Social TN	Croix-Rouge	REMPart Anti-vectoriel	565 860	415 860	Les Croix-Rouge du Suriname et du Guyana sont impliquées et travaillent à réduire l'impact des épidémies successives de maladies vectorielles sur le Plateau des Guyanes.
	Croix-Rouge	REMPart Anti-vectoriel phase 2 - Epidémique	780 000	450 000	La phase 2 du programme REMPART anti-vectoriel s'inscrit dans la continuité, l'approfondissement de la première phase. Elle vise à renforcer les capacités de prévention et de réponse aux crises sanitaires, par une approche multisectorielle fondée sur 2 axes : 1/ Renforcer les mécanismes de coopération régionale en matière de lutte anti-vectorielle 2/ Améliorer la prévention et accroître la préparation des populations aux épidémies.
7. Compétitivité TF	SAS Energreen	2-GIDE	700 346	525 260	2-GIDE implique le Suriname et a pour but de déterminer la faisabilité d'une structuration de la filière de production et valorisation agro-industrielle (biomasse) à l'échelle du Plateau des Guyanes.
	INTERVIG	YAN'AMAP – Pérenniser les filières animales en coopération	437 288	327 966	YAN'AMAP prévoit de construire les modalités opérationnelles de coopération économique entre l'Amapá et la Guyane en matière d'alimentation animale. A termes, il s'agira d'augmenter les volumes traités localement, de réduire les coûts unitaires et le recours aux soutiens publics pour l'abattage des animaux.